LÉCHELLE

INFORMATIONS MUNICIPALES 2021 N°4

LA MAIRIE

est ouverte les lundis et jeudis de 16h30 à 19h.
Tél. : 01 64 00 87 69
Mail : mairie.lechelle77@orange.fr
Site Internet : www.lechelle77.fr
Facebook : Léchelle77

IPNS

LE MOT DU MAIRE

Léchelloises, Léchellois, chers administrés,

La COVID19 vient encore perturber nos vies, nos projets...
Je viens donc, par écrit, grâce à ce journal municipal, vous présenter mes vœux de bonne, d'heureuse et de sereine année 2022 ainsi que de bonne santé.
Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Tout au long de l'année, des travaux divers et variés ont été réalisés. C'est surtout le remplacement des armoires de commande de l'éclairage public qui marque le début des travaux de rénovation de cet éclairage. La cantine et la garderie sont chauffées au gaz. Nous changeons actuellement de fournisseur pour profiter d'un gaz plus vert et moins cher.

Des travaux de gravillonnage avaient été commandés mais n'ont hélas pas été réalisés par l'entreprise choisie. J'espère que 2022 sera plus chanceuse !!

La suite des travaux de rénovation d'éclairage public concernera le remplacement des crosses et des ampoules. Si les subventions demandées sont complètement acceptées, la totalité de notre parc, soit 148 ampoules LED seront installées, si la subvention est moindre, 110 le seront et le solde l'année suivante.

Un contrat rural devra permettre le financement de deux projets, voirie et réfections de toitures de l'église.

L'équipe municipale œuvre pour la commune et agit pour améliorer votre cadre de vie. Merci aux soutiens nombreux, aux remarques constructives, aux compliments...toutes ces reconnaissances dynamisent l'équipe et bien entendu ses collaborateurs.

Je veux quand même porter à votre connaissance quelques incivilités qui perturbent, déçoivent et inquiètent :

- *du gibier est régulièrement déposé au pied des conteneurs d'apport volontaire du Plessis-Pigy.*
- *des cailloux ou autres détritus sont déposés devant les grilles d'évacuation des eaux de ruissellement, également au Plessis-Pigy et obstruent l'écoulement.*
- *3 décorations de Noël ont été dérobées.*
- *4 dépôts sauvages ont été constatés et signalés en gendarmerie.*

Le conseil municipal et moi-même remercions les six agents s'investissant au quotidien pour la commune. Nous remercions aussi Mme Sandrine MEISTERHANS Présidente de l'association Loisirs et Partage pour les activités et animations qu'elle développe. Merci également à Mr Jean-Louis OVER, Président de l'association de football AFL, pour son travail et son engagement.

L'équipe municipale et ses collaborateurs vous renouvellent leurs vœux les plus sincères pour 2022.

La Maire
Martine LEGRAND

INFORMATIONS

LE 11 NOVEMBRE

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

LE CONTRAT RURAL

Deux opérations envisagées : de la voirie rue de la traconne, des réfections de toitures de l'église.

CADEAU DE NAISSANCE

Le conseil municipal offre une carte cadeau de 30 € aux heureux parents d'un enfant né en 2021.

LE 3919

Numéro d'appel et d'écoute pour les femmes victimes de violences.

VOTER

Pour voter en 2022 (élections présidentielles et législatives), vous devez être inscrit, l'inscription ne se fait pas d'office (sauf pour les jeunes recensés dans la commune). Ainsi, si vous voulez voter vous devez, avant le 4 mars 2022, soit vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité, soit effectuer la démarche sur :

service-public.fr

- Élections présidentielles : 10 et 24 avril
- Élections législatives : 12 et 19 juin.

Le bureau de vote sera dorénavant installé au foyer rural.

INFORMATIONS

LES DÉCORATIONS DE NOËL

Les anciennes prises électriques de la rue de la gare ont été mises aux normes afin d'y brancher les anciennes illuminations réparées par les employés communaux.

Ils ont également réhabilité l'illumination « joyeuses fêtes », fixée cette année sur le mur du bâtiment mairie-école.
De nouvelles décorations ont été réalisées et sont visibles dans les hameaux et à différents endroits du bourg. Tout cela réalisé en bois grâce à de la récup et à l'action de bénévoles (merci encore aux enfants et adultes venus participer aux deux samedis « atelier de Noël »).
Dommage que trois réalisations aient été dérobées.
Merci aussi à tous les Léchelloises et Léchellois qui ont décoré leur maison, c'est trop beau !! (Cormeron a fait fort !!)

18 DÉCEMBRE

Moment convivial et apprécié devant l'église lors du vin chaud.
40 personnes et 4 enfants étaient présents et ont aimé soit le vin chaud, soit le chocolat chaud et surtout toutes les délicieuses pâtisseries essentiellement « faites maison » et servies en assiettes individuelles…gestes barrières obligent.

LOISIRS ET PARTAGE

Le 4 décembre, de nombreux enfants et bénévoles sont venus décorer le sapin (récupéré aussi chez des habitants de la commune), installé près de l'église.

LE BLASON

Robin MIRVAUX a pyrogravé sur bois et offert à la commune le blason de Léchelle.
Celui-ci est installé dans une excavation du mur de la cantine, côté rue de la sole.

LES COMPTEURS LINKY

Depuis septembre, la société Solutions 30 mandatée par ENÉDIS, effectue les remplacements des anciens compteurs par les compteurs LINKY.

INFORMATIONS

L'EAU

Les analyses de l'eau sont consultables via le site de la commune :

lechelle77.fr
https://lechelle77.fr/fr/eau

ACTUALITÉS ROUTIÈRES

Le département adresse régulièrement des informations. Actuellement, l'accent est mis sur le gilet airbag destiné aux deux roues et sur l'augmentation du nombre d'accidents et surtout sur L'ALCOOL : Soyez prudent !!
Et retenez ce slogan :
QUAND ON TIENT À QUELQU'UN, ON LE RETIENT.

Dans la commune, respectez les :
STOP,
SENS INTERDITS,
RALENTISSEURS,
PRIORITÉS À DROITE,
LA VITESSE…

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La première étape de rénovation de l'éclairage public a commencé par le remplacement des armoires électriques.
Il y en a 8 sur l'ensemble de la commune dont 7 ont été remplacées en septembre. Celle de la rue de la tour, qui commande une grande partie des lampadaires du bourg reste à faire, c'est pourquoi l'allumage n'est pas tout à fait réglé sur le reste de la commune.

À Richebourg, 2 balises J11 ont été posées à l'entrée de l'écluse.
Pourtant un seul remède suffirait : RALENTIR !

INFORMATIONS

EXPOSITION PEINTURE

Mme BARRAUD, institutrice à Léchelle entre 1969 et 1979, a présenté ses toiles au foyer rural les 4 et 5 décembre.
Des photos d'école étaient également exposées...les élèves sont maintenant des quinquas voire même des sexagénaires !!!

L'ÉCOLE

La maternelle du RPI est située à Saint Martin.

La commune de Beauchery Saint Martin a réalisé une belle rénovation de cette classe, les enfants ont pris possession des lieux à la rentrée du 8 novembre 2021.

NOËL À L'ÉCOLE

L'après-midi du 17 décembre, la Maire et Marie Christine MIRVAUX, Adjointe au maire, ont remercié les enseignantes et fait une petite animation dans les deux classes de la commune puis ont distribué un paquet de chocolat et deux livres à chacun des élèves. Les enfants étaient tous contents et ont bien participé.

LES BUS SCOLAIRES

Suite à différents problèmes dus aux retards ou absence de passage, la municipalité a rencontré la Sté PROCARS. Une amélioration a été remarquée. Une demande a aussi été faite pour obtenir un passage au Plessis-Pigy pour les élèves scolarisés à Provins.

LES SAPINS DE NOËL

Déposez vos sapins devant votre maison, ils seront collectés pour broyage, par les employés communaux, jusqu'au 31 janvier.

LE COLIS DES AINÉS

Les conseillers municipaux se sont répartis la distribution des colis aux 68 ainés de la commune. Ce colis a été apprécié.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du 27 au 31 décembre 2021.

INFORMATIONS

QUÊTE MARIAGE

Lors du mariage BICORNE-NERENHAUSEN du samedi 9 octobre, 50 euros ont été donnés au profit de la coopérative scolaire.

1ENFANT 1 JOUET

Merci aux donateurs qui sont venus apporter beaucoup de jouets à la mairie.
Le 5 décembre à 8h50, deux cents motards sont passés dans le village pour venir récupérer les jouets.
La croix rouge s'occupera ensuite d'effectuer une distribution aux enfants privés de Noël.

ÉTAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à :

Mme & M. BICORNE-TAQUET Harmonie et Jonas mariés le 9 octobre 2021

Bienvenue à :

Ambre BRIOIS née le 30 novembre 2021

✍Dimanche 20 MARS
LÉCHELLE PROPRE
À 9h30 au Foyer rural

✍Dimanche 10 & 24 AVRIL
Élections Présidentielles

✍Dimanche 12 & 19 JUIN
Élections Législatives

RAPPELS

VOS TRAVAUX

Pour tous travaux ou modifications de vos propriétés, merci de déposer soit un PC (permis de construire) soit une DP (Demande Préalable).

Les formulaires sont disponibles à la mairie ou sur le site service-public.fr. N'hésitez pas à appeler la mairie pour obtenir les informations nécessaires.

NOUVEAU

Il est aussi possible sur le site de la commune : https://lechelle77.fr/fr/demande-en-ligne-de-documents-durbanisme
d'effectuer vos demandes en ligne.

DÉTENTE

INVISIBLE POMME

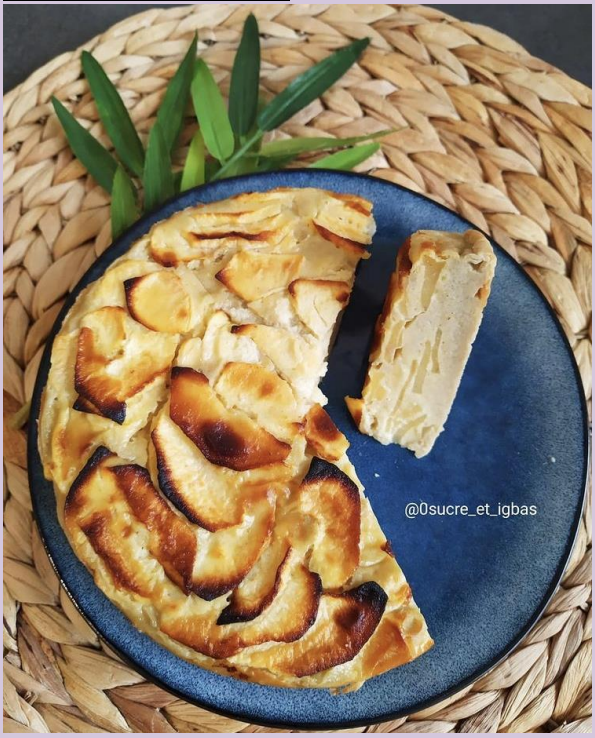

Recette IG bas (Indice glycémique)
Pour 6 personnes :

- 3 grosses pommes (environ 350 gr après coupe)
- 3 œufs
- 40 gr de farine d'orge mondé (IG=30)
- 125 gr de lait végétal (coco à 2% de MG ici)
- 125 gr d crème de coco 15% de MG
- 40 gr de sirop d'agave (ou 50 gr de xylitol)
- 1 cc d'extrait de vanille liquide

1. Éplucher puis couper les pommes en lamelles très fines.
2. Mélanger la farine avec le lait végétal doucement pour éviter les grumeaux. Ajoutez les œufs et battre la préparation au fouet. Verser la crème, le sirop d'agave et la vanille. Bien mélanger.
3. Ajouter les pommes. Verser la préparation dans un moule en silicone rond de 18 cm de diamètre (ou à cake). Enfournez 45 min à 190°C.

LA PLUVIOMÉTRIE

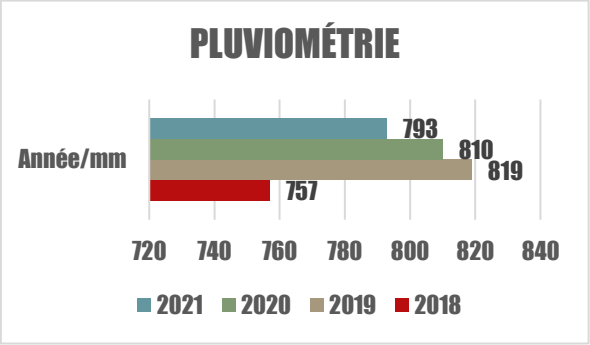

2021 - 793 mm

Janvier	133 mm	Juillet	91 mm
Février	44 mm	Août	45 mm
Mars	42 mm	Sept	66 mm
Avril	23 mm	Oct	55 mm
Mai	97 mm	Nov	55 mm
Juin	86 mm	Déc	56 mm

PHOTO SOUVENIR

Hameau de cormeron le 7 juin 1982.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021

présents : Mmes MM. LEGRAND M, LEMOT É, MIRVAUX M-C, DAMANDE J-C, MICHEL B, MICHEL H, BONNY B, POILBOUT N, MIRAS I, VERRIER D, BOUSBAH M, LIENARD T.

absents excusés : MM., QUEMY D, GUILLIER J.

Secrétaire de séance : M. DAMANDE J-C.

Pouvoirs :

Délibérations

- **AUTORISATION** de demande d'une subvention au titre de la DETR 2022 pour des travaux de modernisation des installations d'éclairage public.
- **ATTRIBUTION** de l'allocation forfaitaire de télétravail.
- **APPROBATION** de la convention relative à la mise à disposition d'abri-voyageurs.
- **APPROBATION** des modifications statutaires et des statuts de la Communauté de Communes du Provinois.

Informations :

- ✓ Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Saint-Brice est en cours de révision.
- ✓ Le service relatif au prêt de la remorque pour la collecte des déchets verts (pas de pelouse), est renouvelé pour l'année 2022 auprès des administrés de la commune.

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle.
pour être affiché le 9 décembre 2021 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884
A Léchelle, le 9 décembre 2021

La Maire,

MAIRIE DE LECHELLE 77 (Seine-et-Marne)

SmetomGeeode www.smetom-geeode.fr

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2021

DÉPÔT D'AMIANTE À LA DÉCHETTERIE DE PROVINS

Réservé uniquement aux particuliers, mairies, professionnels et administrations du territoire du SMETOM-GEEODE, accessible sous conditions.

1 fois par an

Pour les particuliers et mairies

50 Kg GRATUIT
+
le contenant protégé
Au delà tarif en vigueur

Pour les professionnels et administrations

Dès le premier kilo
+
le contenant protégé
Tarif en vigueur

Obligatoirement sur rendez-vous
01 64 00 26 45 chartes@smetom-geeode.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

SmetomGeeode www.smetom-geeode.fr

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2021

ENLÈVEMENT Á LA DEMANDE

Reservé uniquement aux particuliers du territoire du SMETOM-GEEODE. Accessible sous conditions.

1 fois par an et par foyer
Enlèment des objets sur propriété privée

3 M³ GRATUIT

Au delà tarif en vigueur

Obligatoirement sur rendez-vous
01 64 00 26 45 chartes@smetom-geeode.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h